



Arrêté temporaire de circulation alternée pour cause de travaux

Le Maire de la commune de Chambles,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales modifiée ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-4 ;

Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1 et suivant, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, (livre I - quatrième partie - signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 modifiée et complétée ;

Vu la demande de ENEDIS agence LOIRE, travaux effectués par l'entreprise EGTP Réseaux (Andrézieux-Bouthéon) ;

Considérant que pour permettre l'exécution des travaux de raccordements et assurer la sécurité des ouvriers de l'entreprise, et des usagers de la voie, il y a lieu de réglementer la circulation selon les dispositions suivantes ;

Considérant que les véhicules à qui s'applique cette interdiction peuvent emprunter les itinéraires de déviation définis au présent arrêté ;

ARRÊTÉ :

ARTICLE 1^{er}

La circulation sera temporairement réglementée sur la voie communale Chemin du Chareyron, lieu-dit « Les Echanaux » dans les conditions définies ci-après.

Cette réglementation sera applicable du 16 mars au 3 avril 2026.

La circulation des véhicules sera alternée dans les deux sens de circulation sur la voie suivante : Chemin du Chareyron, lieu-dit « Les Echanaux » 42170 CHAMBLES et ce à partir du 16 mars 2026 pour une durée de 15 jours selon les dispositions suivantes :

Mise en place d'un feu en alternance du 16 mars au 3 avril 2026.

ARTICLE 2

La signalisation au droit et aux abords du chantier sera mise en place, maintenue en permanence en bon état, adaptée pendant les interruptions et enlevée à la fin des travaux, sous contrôle des services techniques de la commune, par **l'entreprise EGTP Réseaux**.

Elle sera conforme aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée par l'arrêté du 6 novembre 1992 modifiée et complétée. La signalisation permanente sera adaptée simultanément pour être en cohérence avec la signalisation temporaire.

ARTICLE 3

Pendant cette même période, le stationnement des véhicules sera interdit sur les voies suivantes : Chemin du Chareyron, et Chemin du Minet, lieu-dit « Les Echanaux » 42170 CHAMBLES.



ARTICLE 4

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Chambles.

ARTICLE 5

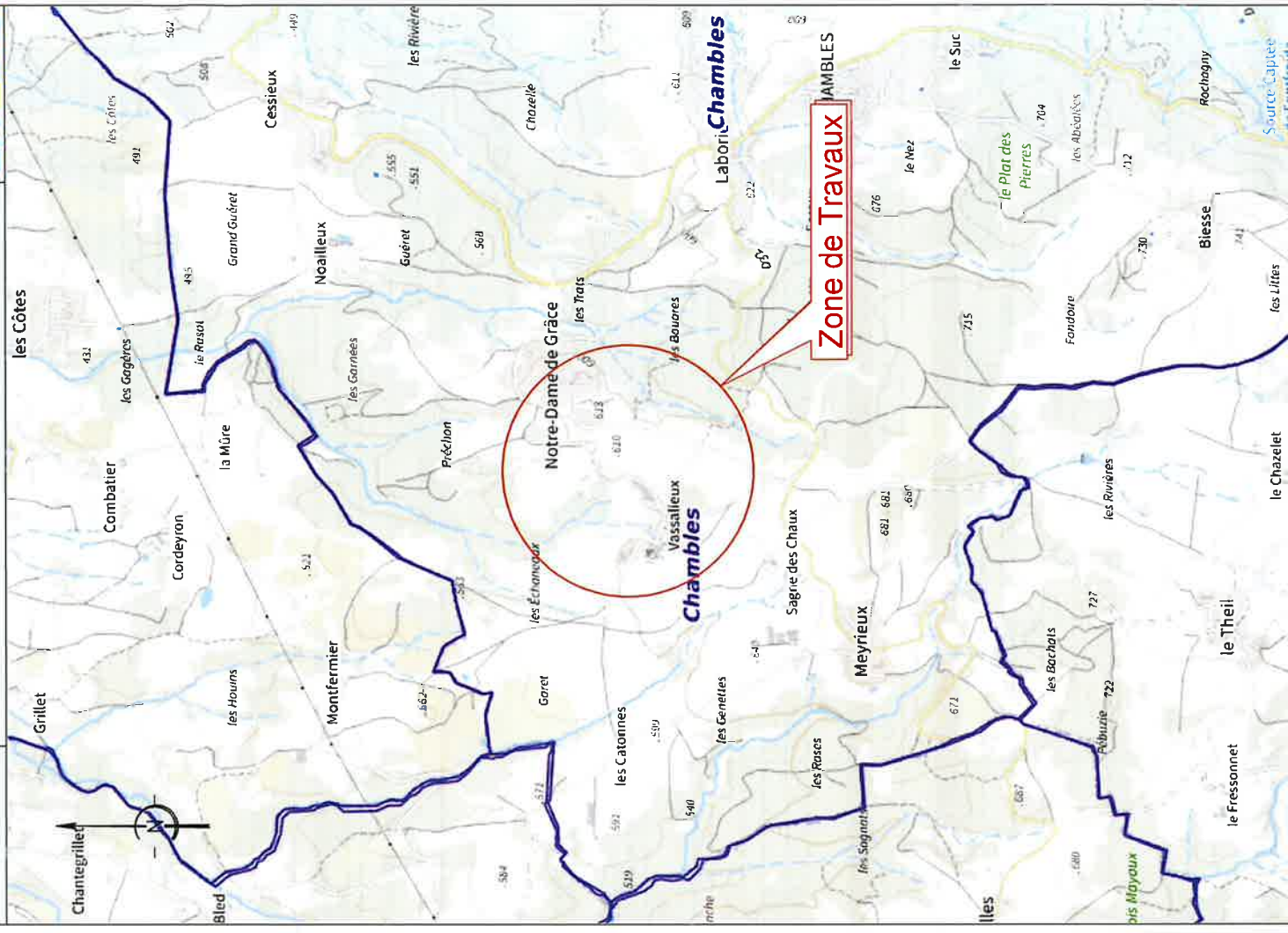
M. le maire de Chambles, M. le commandant de gendarmerie de Saint Just Saint Rambert, M. le responsable des services techniques, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambles, le 09/03/2026.

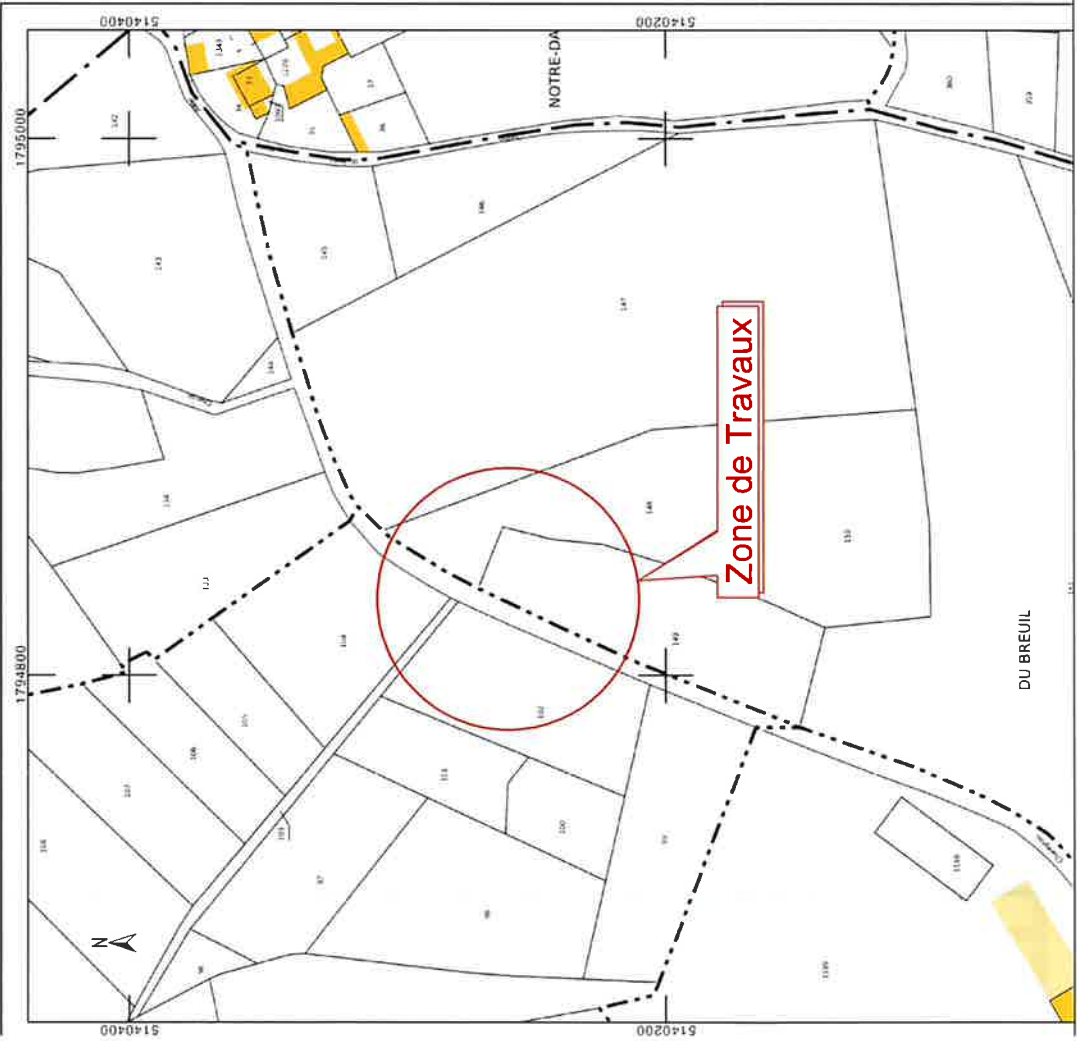
Le maire,
Pierre GIRAUD

PAR DÉLÉGATION DU MAIRE,
Emilien JOUSSERAND
ADJOINT





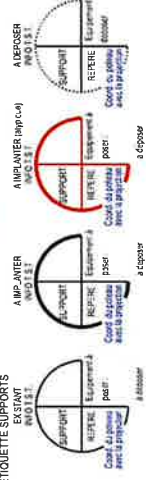
RACC PRODUCTEUR MR BARBIER									
AFFAIRE ENEDIS No :		ARTICLE R323-25							
DC24-136938		Commune(s) : CHAMBLES		Département : LOIRE					
Plan No : 10251996		Adresse chantier : LIEU DIT ECHANAUX							
COORDONNES LAMBERT II Etendu : X= Y=									
INTERLOCUTEURS :		Nom	Téléphone	e-mail					
CA ENEDIS :		M.ROLLAND	04.77.43.06.49	mathieu.rolland@enedis.fr					
Bureau d'étude :		M.MARCHAND	04.77.36.71.77	etudes@declicsarl.fr					
Entreprise de travaux :		EGTP	04.77.52.58.27	romain.pautonnier@egtp.fr					
MODIFICATIONS		No	Demandées		Etablies		Vérfies		
		Indice	Par	Le	Par	Le	Par	Le	
		A			DECLIC	17/02/26			
CREATION									
N° DE CONSULTATION DU TELESERVICE		2026012202194P1F							
APPROBATION DEFINITIVE ET CONTROLE QUALITE									
BUREAU D'ETUDE				MAITRE D'OUVRAGE					
Nom	Date	Signature	Nom	Date	Signature				
PLAN PGOC									
ENTREPRISE DE TRAVAUX				Nom	Date	Signature			
IDENTIFICATION BUREAU D'ETUDE		TRAVAUX							
BE DECLIC Avenue Benoît Fourneyron 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON Tel: 04.77.36.71.77									



SYMBOLIQUE DES OUVRAGES ET DE ACCESSOIRES									
OUVRAGES AERIENS ELECTRIQUES									
EXISTANT		A CONSTRUIRE				A DEPOSER			
HTB		HTB 63 kV							
HTA									
BTA									
BRCHT	LR	2 fils :	4 fillets :	2 fils :	4 fillets :	2 fils :	4 fillets :	2 fils :	4 fillets :
DI	DI	2 fils :	4 fillets :	2 fils :	4 fillets :	2 fils :	4 fillets :	2 fils :	4 fillets :
Supports		Béton / Métal :	Bois :	Béton / Métal :	Bois :	Béton / Métal :	Bois :	Béton / Métal :	Bois :
Portiques		Béton / Métal :	Bois :	Béton / Métal :	Bois :	Béton / Métal :	Bois :	Béton / Métal :	Bois :
Postes H61									
Interrupteurs									
Fusible BT en ligne									
CLASSES DE PRECISION DES OUVRAGES SOUTERRAINS OU SUITE A LOCALISATION (IC, OL, ML)									
Classe		A : Présence éventuelle des PTRL (♦ = 2)							
Exemples		HTA :	BTA :						
OUVRAGES SOUTERRAINS ELECTRIQUES									
HTB		EXISTANT (A compléter avec le symbole de la classe de précision correspondant)							
HTA									
BT									
BRCHT	LR DI								
Télécom Enedis									
Mait									
Fourreaux, tubes PE HD, ...									
Armoire HTA et Postes									
Accessoires et connexions		Existant :	Posé :	Enfouissement :	Colles / Espaces :	30 :	REHBT :	Disposé :	PRM :
Eclairage Public		ECL 2x16	Mait :	Lampes :					
Sout.		ECL 2x16	Mait :	Lampes :					
Eaux pluviales		EP	PVC Ø300	B				AFP	PVC Ø110
Télécom aérien		TEL	Fibre	TEL				ETL	PVC Ø100
Gaz		GAZ	TEC	TEC				GAZ	TEC
Fourreaux seuls		FP	TEC	TEC				FP	TEC
Réseau de chaleur		RC	TEC	TEC				RC	TEC

ETIQUETTE POSTE HTA/BT

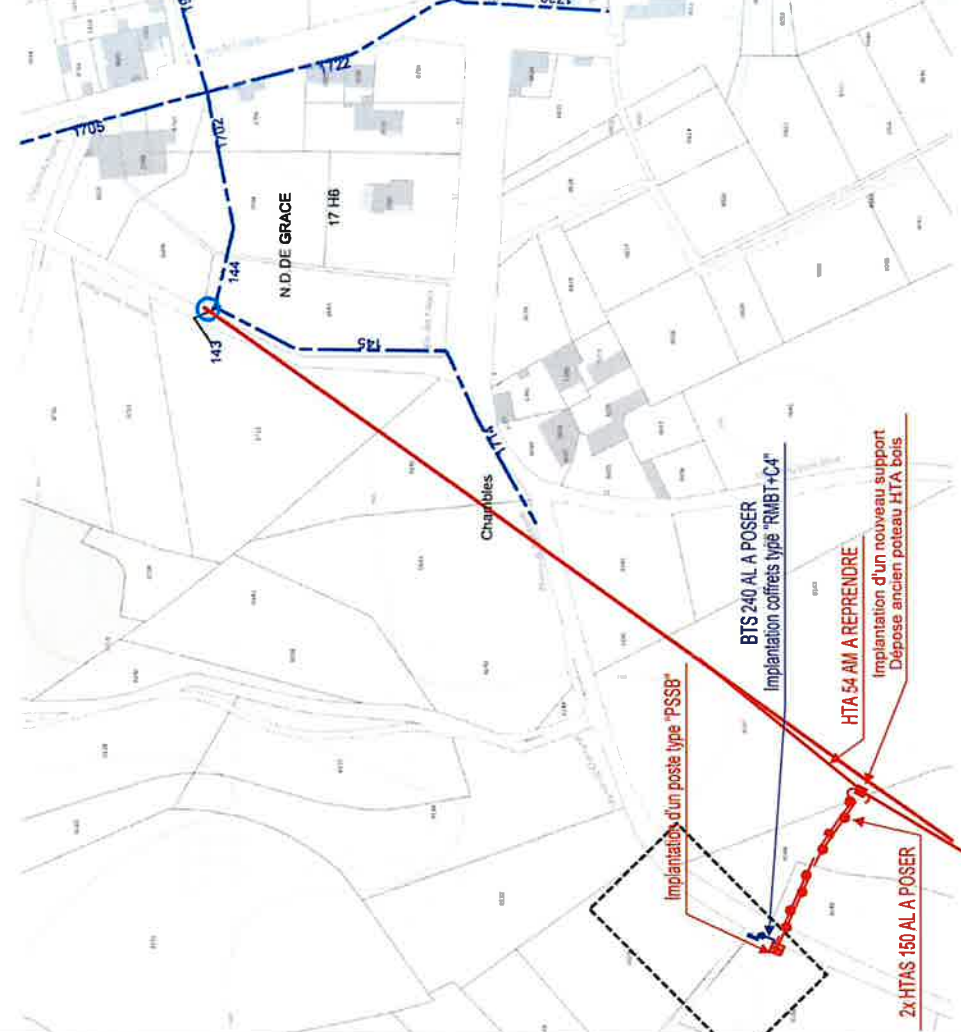
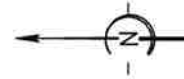
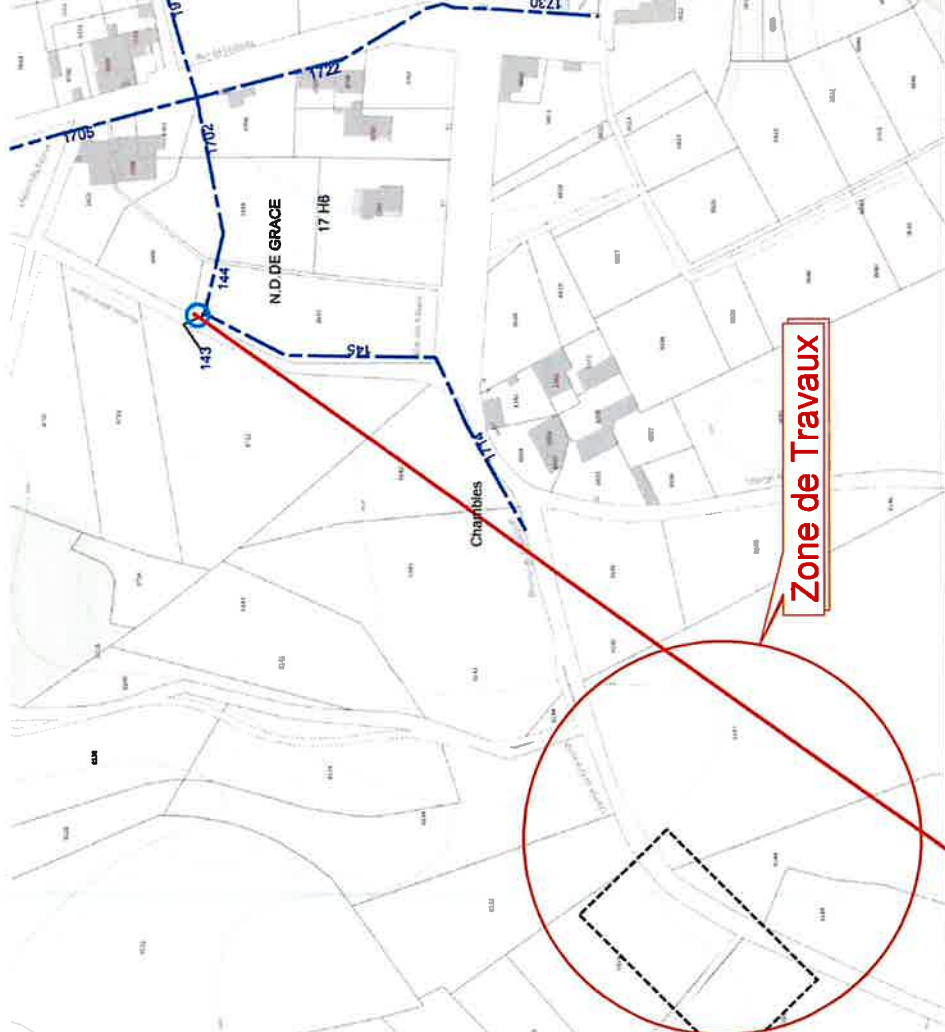
Type	Désignation	Existant	Protégé
	Pluissance transfo.		
	Tableau HTA		
	Recordement HTA		
	Liaison transfo-tableau		
	Tableau BT - Calibre fusible BT		
	Nombre départs BT		
	EF - Télécommande - Divers		
	Concentrateur Linky (G1, G3, ...)		



ETIQUETTES COFFRETS RESEAUX OU BRANCHÉMENT

REMBT 450 ou CBV	CIBE	N° : A 1
N° : A	Obs :	pose encastree
Obs :	pose en saillie	Type 1
1 RRD 240 mm ²	Branchement	
1 RRD 95 mm ²	mono 60A	
1 RSP 60A type 2		
1 RSP		

REMBT 450 ou CBV N° : A Obs : pose en saillie	1 RRD 240 mm ² 1 RRD 95 mm ² 1RBP 60A type 2 1 RBD 1 MALT N
---	---



Grille d'identification des enjeux du projet

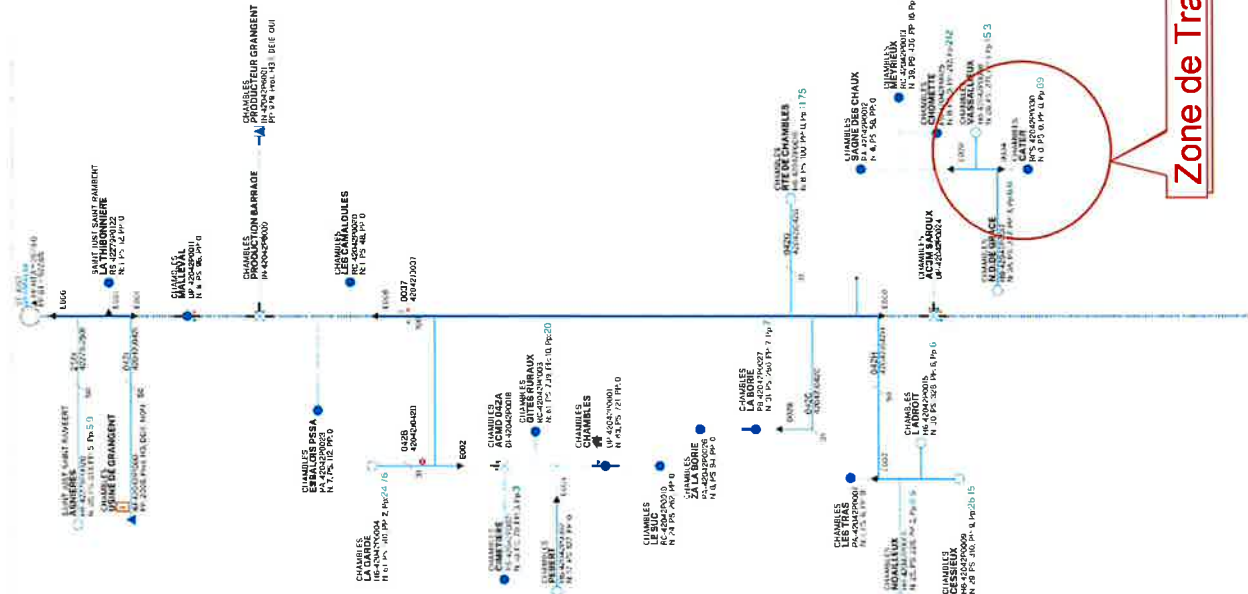
Cette grille permet de déterminer l'impact du projet en matière d'urbanisme, de sécurité et d'environnement. Elle sert à identifier les services à consulter, ainsi que les démarches à mener

Coordonnées du maître d'ouvrage		Localisation du projet	
Form (personne morale ou physique): M.ROLLAND Téléphone: 04.77.43.06.49 ROLLAND Él: mathieu.rolland@enedis.fr Précopieur: -		Commune: CHAMBLEES Lieu dit ECHANALUX Nom et détails du projet: RACC PRODUCTEUR	
Étation ou modification d'une ligne ingueur (en m) ection de câble: ature du câble: gne en partie aérienne gne en partie souterraine Zone urbaine ou périurbaine Zone rurale avec impact sur terrain agricole rrassement sous: Accotement Chaussée Terrain naturel ec traversée de voirie rrêtés de travaux sur voirie délivrés avec impact sur la Circulation ec traversée de voie ferroviaire ec traversée de cours d'eau proximité d'autres réseaux ans le domaine public ans le domaine privé ans tous les accords amiables avec usage de servitudes existantes		Création ou modification d'un poste Type de poste: Dans l'emprise d'un poste existant Sans modification de cette emprise Création d'un nouveau poste Avec maîtrise foncière Dépôt de déclaration préalable d'urbanisme Décret DT/DICT - Retour DT Présence d'ouvrage ou de réseaux de transports à enjeux ou risque industriels et technologiques Type de terrassement : Terrassement traditionnel Terrassement Mécanisé (Trancheuse) Création d'une piste pour l'accès des engins Liens utiles Site DREAL Auvergne Rhone Alpes Page d'accueil: http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/ Cartographie recensement enjeux: http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/30/NATURE_test.map Evaluation incidence Natura 2000: http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-des-incidences-natura-2000-contrôle-de-a12312.html	
Préimètre d'un monument historique ou ZPPAUP (1) Natura 2000 (2) espèces protégées (3) réserve Naturelle ou site naturel classé/inscrit (3) NIEFF 1 ou 2 (4) arc National ou Régional rt de protection réserves biologiques ONF rté Préfectoral de Protection olope Autres (Précisez):		Situation du projet Zone de captage d'eau potable Zone humide Zone inondable Zone sismique Zone d'instabilité de terrain (glissements, chute de blocs...) Périmètre d'une DUP ou projet porté à connaissance public Autres (Précisez):	
Incidences: Défrichement, abatages Pollution prévisible: Nature: Perturbation d'espèces (reproduction, repos, alimentation, ...) (3) Autres (Précisez): (1) Prescription STAP à fournir (2) Evaluation d'incidence obligatoire (3) Dossier Inventaire / Impact obligatoire (4) Justification de l'application de la réglementation à fournir		Impact du projet Le projet n'est pas susceptible d'avoir un impact significatif sur l'environnement	

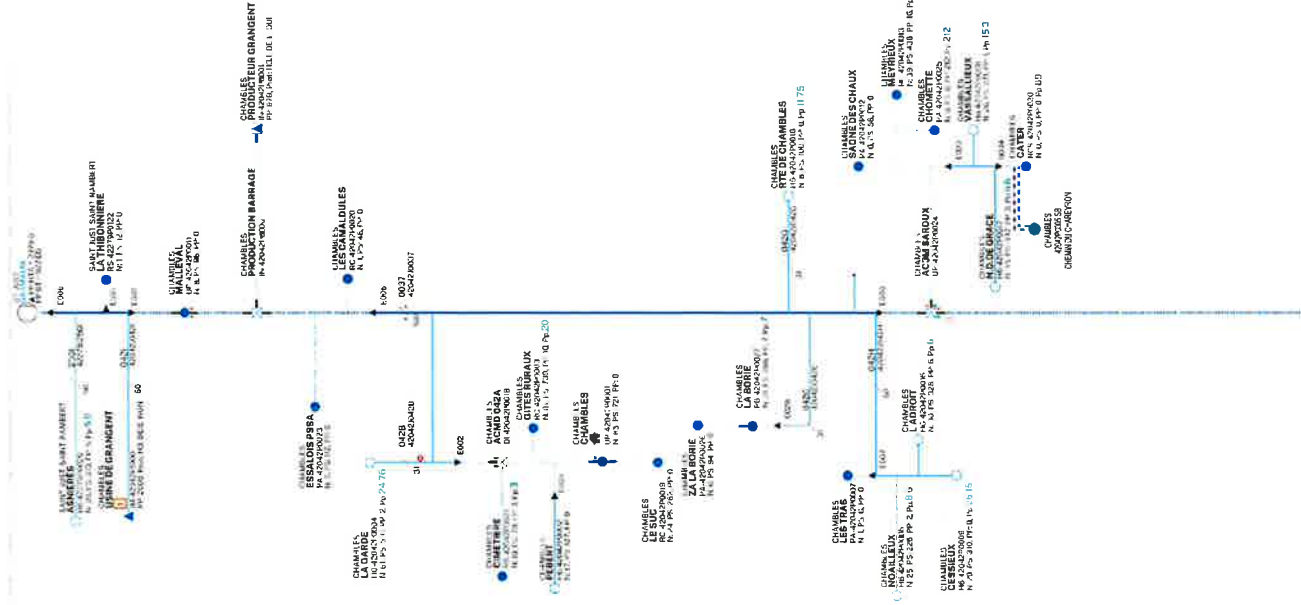
Grille d'identification des enjeux du projet

Cette grille permet de déterminer l'impact du projet en matière d'urbanisme, de sécurité et d'environnement. Elle sert à identifier les services à consulter, ainsi que les démarches à mener

Coordonnées du maître d'ouvrage		Localisation du projet	
Form (personne morale ou physique): M.ROLLAND Téléphone: 04.77.43.06.49 ROLLAND Él: mathieu.rolland@enedis.fr Précopieur: -		Commune: CHAMBLEES LIEU DIT ECHANALUX Nom et détails du projet: RACC PRODUCTEUR	
Création ou modification d'une ligne Ingénieur (en m) Section de câble: Matériau du câble: Trame en partie aérienne Trame en partie souterraine Trame zone urbaine ou périurbaine Trame zone rurale Avec impact sur terrain agricole Trasement sous: Accotement Chaussée Terrain naturel Avec traversée de voirie Arrêtés de travaux sur voirie délivrés Avec impact sur la Circulation Avec traversée de voie ferroviaire Avec traversée de cours d'eau Proximité d'autres réseaux Ans le domaine public Ans le domaine privé Sans tous les accords amiables Avec usage de servitudes existantes		Création ou modification d'un poste Type de poste: Dans l'emprise d'un poste existant Sans modification de cette emprise Création d'un nouveau poste Avec maîtrise foncière Dépôt de déclaration préalable d'urbanisme Décret DT/DICT - Retour DT Présence d'ouvrage ou de réseaux de transports à enjeux ou risque industriels et technologiques Type de terrassement : Terrassement traditionnel Terrassement Mécanisé (Trancheuse) Création d'une piste pour l'accès des engins Liens utiles Site DREAL Auvergne Rhone Alpes Page d'accueil: http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/ Cartographie recensement enjeux: http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/30/NATURE_test.map Evaluation incidence Natura 2000: http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-des-incidences-natura-2000-contrôle-de-a12312.html	
Préimètre d'un monument historique ou ZPPAUP (1) Natura 2000 (2) espèces protégées (3) réserve Naturelle ou site naturel classé/inscrit (3) NIEFF 1 ou 2 (4) arc National ou Régional Arrêt de protection réserves biologiques ONF référé Préfectoral de Protection Autres (Précisez):		Situation du projet Incidences: Défrichement, abatages Pollution prévisible: Nature: Perturbation d'espèces (reproduction, repos, alimentation, ...) (3) Autres (Précisez): (1) Prescription STAP à fournir (2) Evaluation d'incidence obligatoire (3) Dossier Inventaire / Impact obligatoire (4) Justification de l'application de la réglementation à fournir	
Impact du projet Le projet présente un impact significatif sur l'environnement, un dossier plus complet doit être réalisé par le porteur du projet		Impact du projet Le projet n'est pas susceptible d'avoir un impact significatif sur l'environnement	



Zone de Travaux



Nom Responsable Entreprise

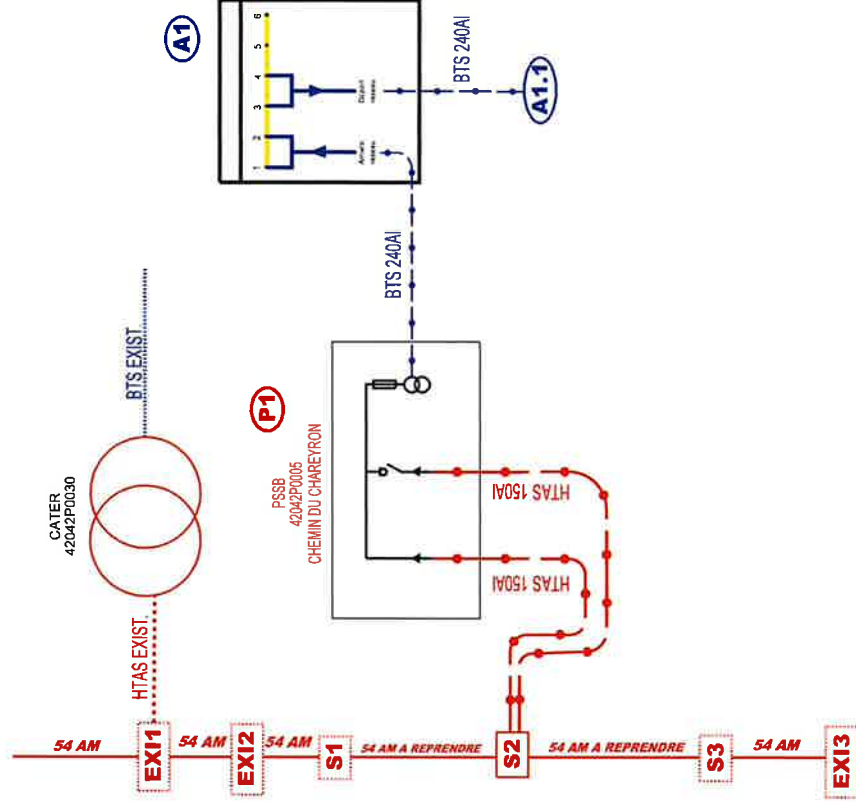
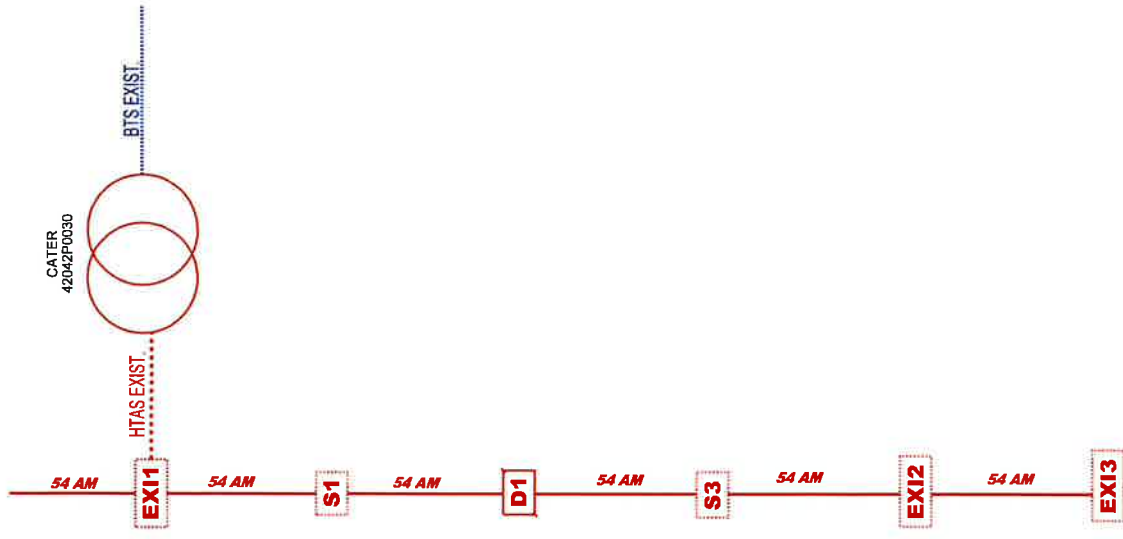


TABLEAU DES TERRES

Forme de terre	A	B	C	D	F	G	H	I	J1	J2
Coef. K	0.60	0.17	0.34	0.38	0.20	0.24	0.14	0.10	0.10	0.06
Résistivité ρ en Ωm	Boute à fond de trouille		Piquet vertical	Piquet tracteur						
	Poste HTA/BT périmètre 2 m	Poste HTA/BT périmètre 10 m	Long. 3 m	Long. 3 m	Grille en tranchée 2 m	Serpentin 1 tranchée de 3 m Conducteur 10 m	Serpentin 2 tranchées de 3 m Conducteur 2 x 30 m	Serpentin 2 tranchées de 5 m Conducteur 2 x 15 m	Patte d'oeil 3 branches de 5 m + 1 piquet central 3 m.	Patte d'oeil 3 branches de 10 m + 1 piquet central 5 m.
	50	30	8	17	10	12	7	5	5	3
	100	60	17	34	20	25	14	10	10	6
	200	120	34	66	40	50	28	20	20	12
	300	50	100	112	60	75	42	30	30	18
	400	66	133	149	80	100	56	40	40	24
500					100	125	70	50	50	30
750					150	180	105	75	75	45
1 000					300	240	140	100	100	60

Efficace vs-vis des courants de fouare et à 50 Hz

TABLEAU RECAPITULATIF DES TERRES DE POSTES

Repère	Régimes de Neutre HTA du départ de Poste Source*	TM/TN Interconnexion ou Séparation	RM max	RN max	Date de la Mesure RN	Résistance RN mesurée	Observations

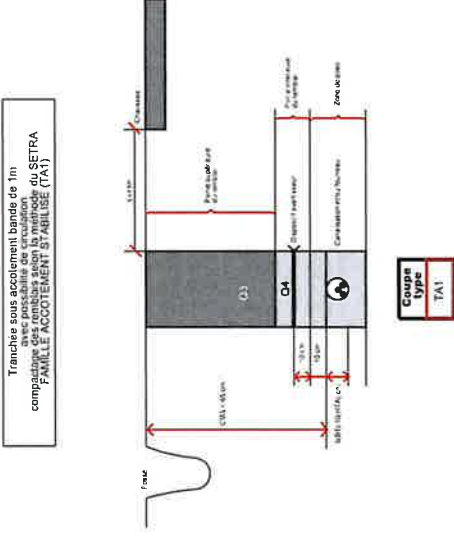
TABLEAU RECAPITULATIF DES PRISES DE TERRE INDIVIDUELLES (MASSE ET NEUTRE)

Repère	Valeur lue au telluromètre	Résistivité du terrain calculée	Résistance obtenue par le calcul (en Ohm)	Type de terre envisagée	Résistance mesurée après travaux	Date de la mesure
S2	20.9	525.27	31.52	J2		
P1	20.9	525.27	44.65	B+B		
A1	20.9	525.27	35.02	F+F+F		
A1.1	20.9	525.27	35.02	F+F+F		

TABLEAU RECAPITULATIF DES MESURES DE COUPLAGE ENTRE LA TERRE DES MASSES ET LES TERRES DU NEUTRE

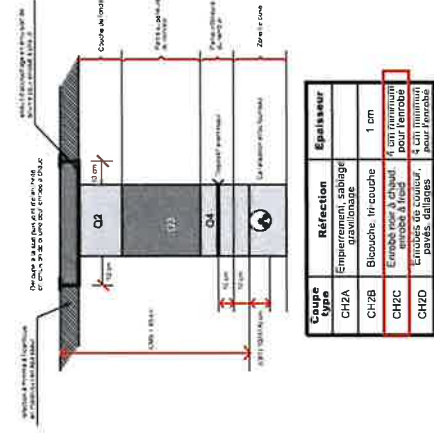
Couplage entre repères	Résistance Terre Masse RM	Résistance Terre Neutre RN	Résistance entre masse et neutre RMN	Résistance de couplage masse neutre RC = (RM+RN-RMN) / 2	Coefficient de couplage masse neutre (RC / RM) < 0.15

Coupes Types



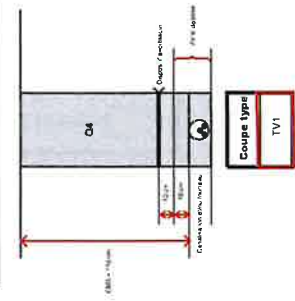
Tranchée sous chaussée - Tranchée de type T4 ou T5 compactage des embases selon la méthode du SETRA

FAMILLE CHAUSSEE (CH2)

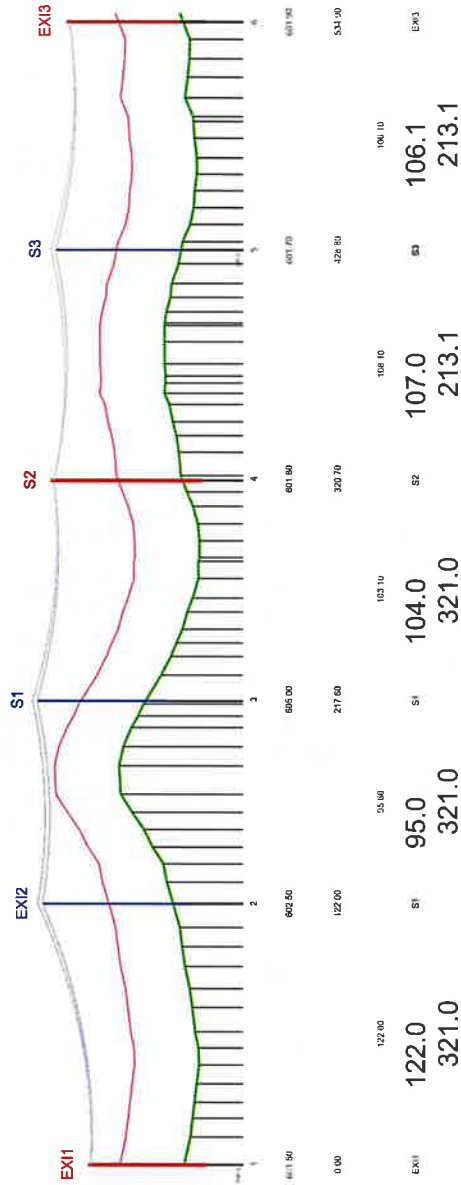
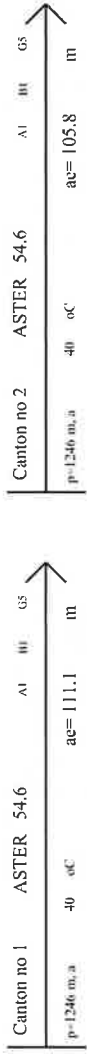


Tranchée en terrain vergé - Tranchée de type T4 ou T5 compactage des embases selon la méthode du SETRA

FAMILLE TERRAIN VERGE (TV1)



Coupe type	Réfection	Epaisseur
CH2A	Empierrement, sablage, gravillonnage	1 cm
CH2B	Blouche - tranchée	4 cm minimum pour l'embase
CH2C	Embase de couplage, embase de fond	4 cm minimum pour l'embase
CH2D	Embase de couplage, parois, talus	4 cm minimum pour l'embase



Canton 1	HTA	EX11	S2	ASTER 54.6
	Pointe équivalente	111.1 m		
	Paramètre	1246 m.a		
		40 C		

Pointe	Température
HTA	4.93
EX11	4.95
S2	10.29

PLAN DE COMPARAISON(NON NGF)
NUMERO DES POINTS VISES

ALTITUDES DU TERRAIN

DISTANCES CUMULEES

DISTANCES PARTIELLES

DISTANCES ENTRE SUPPORTS

LONGUEUR DU CANTON

Pointe		Tableau des Fiches médianes (en mètres)											
No	Longueur (m)	Température											
		5	0	5	10	15	20	25	30	35	40		
1	122.0	0.62	0.67	0.74	0.81	0.89	0.99	1.10	1.22	1.35	1.49		
2	104.0	0.55	0.60	0.67	0.74	0.82	0.92	1.03	1.15	1.28	1.43		
3	104.0	0.45	0.49	0.54	0.59	0.65	0.72	0.80	0.89	0.98	1.09		

Pointe		Tableau des tensions (en kN)											
No	Longueur (m)	Température											
		5	0	5	10	15	20	25	30	35	40		
1	122.0	4.39	4.04	3.70	3.36	3.05	2.75	2.47	2.23	2.01	1.82		

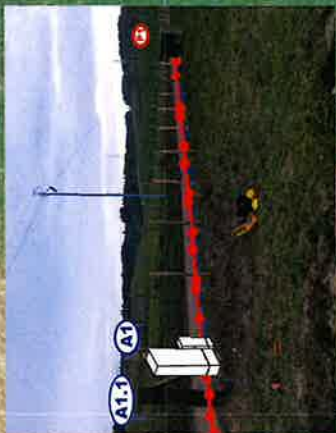
Canton 2	HTA	S2	EX13	ASTER 54.6
	Pointe équivalente	105.8 m		
	Paramètre	1246 m.a		
		40 C		

Pointe	Température
HTA	4.56
S2	5.91
EX13	17.73

Pointe		Tableau des Fiches médianes (en mètres)											
No	Longueur (m)	Température											
		5	0	5	10	15	20	25	30	35	40		
4	107.0	0.47	0.51	0.56	0.61	0.68	0.75	0.83	0.93	1.04	1.15		
5	106.5	0.46	0.50	0.55	0.60	0.66	0.74	0.82	0.91	1.02	1.13		

Pointe		Tableau des tensions (en kN)											
No	Longueur (m)	Température											
		5	0	5	10	15	20	25	30	35	40		
4	107.0	4.47	4.12	3.77	3.43	3.10	2.79	2.51	2.25	2.02	1.82		





ETIQUETTE POSTE HTA/BTA

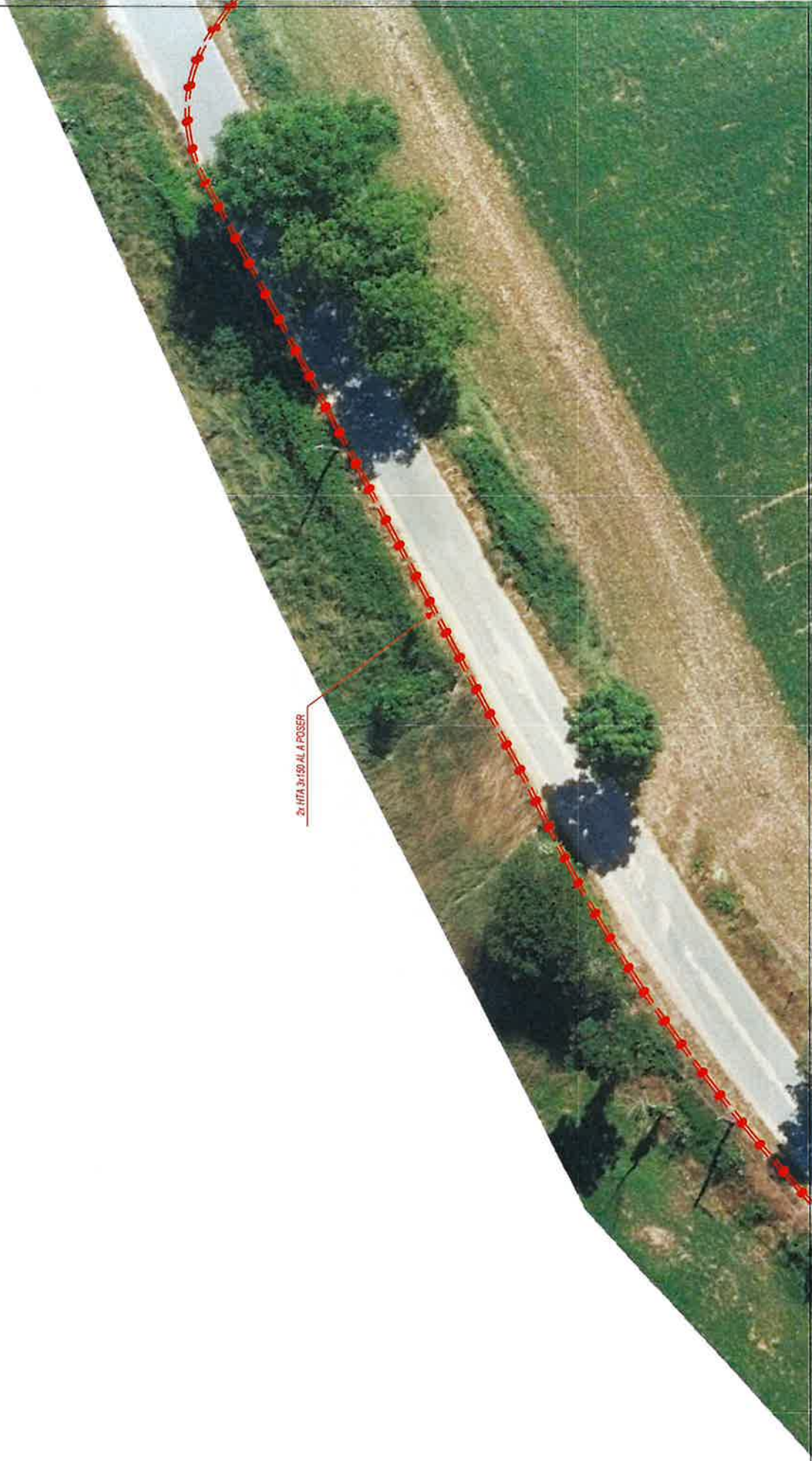
POSTE HTA/BTA 42042P0005			
Désignation	Existant	Projeté	
Type		PSSB	
Puissance transfo		250	
Tableau HTA			
Raccordement HTA		2	
Liaison transfo-tableau			
Nombre départs BTA		1	
Tableau BTA			
EP-Télécommandes-Divers			

REMBO 300 A1			
limite propriété			
1	Borne REMBO 300 JDB 6 Plages		
1	MALT Neutre 25 Cu		
2	Raccord BT 240		
2	Embout E4R 240		

limite propriété			
1	Armoire C4+Comptage		
1	Raccord BT 240		
1	Embout E4R 240		
1	MALT Neutre 25 Cu		



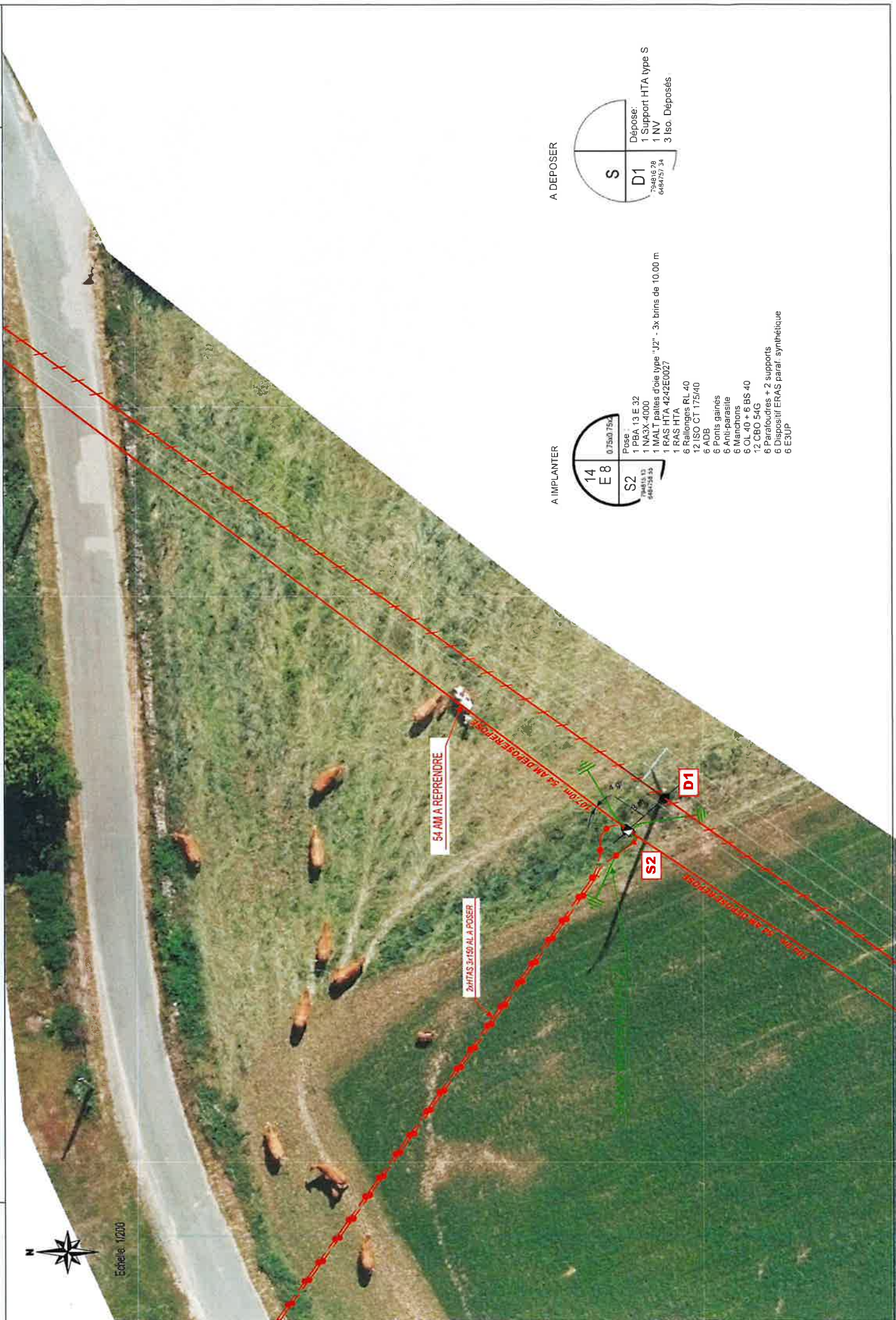
Echelle: 1/200



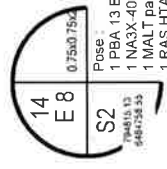
2x HTA 3x150 AL A POSER



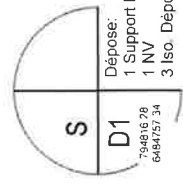
Echelle: 1/2000



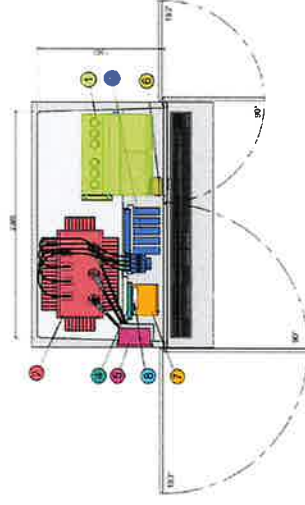
A IMPLANTER



A DEPOSER

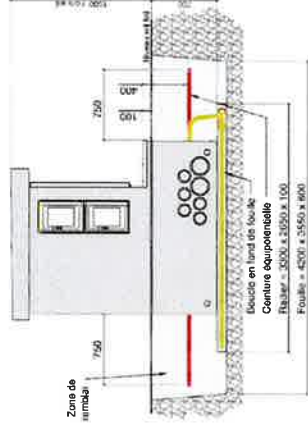


Implantation



- ① Tableau MT (RM6 type SOI)
- ② Transformateur P max 250 kVA
- ③ Tableau BT (TIP1 4/500)
- ④ Support CPL
- ⑤ 2 coffrets EP S20
- ⑥ Eclairage
- ⑦ Coffret de télécommande ITI ou
- ⑧ Détecteur de défaut

Fouille



Génie civil

